

Mettre ou ne pas mettre des boutons de partage ?

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 1 novembre 2010

<https://www.bortzmeyer.org/liens-reseaux-sociaux.html>

Des tas de sites Web ont désormais des petits boutons de partage des adresses avec ses connaissances, via les fameux « réseaux sociaux ». Lorsqu'on lit un article, on est donc souvent sollicité pour « partager cet article avec tes potes sur Facebook » ou « twitter ça tout de suite à tes suiveurs ». Comme j'ai eu des demandes de lecteurs de ce blog, je m'interroge : dois-je ajouter de tels boutons dans le bandeau bleu clair à gauche ?

Regarder le journal de mon blog permet de voir beaucoup de gens qui viennent via Facebook ou Twitter. Il est donc a priori intéressant de leur faciliter la tâche. Certes, ils peuvent aussi copier/coller l'adresse (avec Facebook, il n'est même pas nécessaire de copier/coller le titre, cela se fait tout seul quand on passe par le menu "Links"). Ils peuvent aussi se servir de fonctions de leur navigateur comme l'excellente extension ShareAholiC <<https://addons.mozilla.org/en-US/firefox/addon/5457/>> de Firefox (ou celle de Mozilla Labs, F1 <<http://mozillalabs.com/messaging/2010/11/10/f1/>>). Mais ne serait-ce pas mieux de les aider ? Ou bien est-ce que cela fait trop blaireau, trop « le type qui a absolument besoin d'avoir du trafic sur son blog » ? En attendant une réponse à cette question philosophique, voyons les outils techniques disponibles. J'ai aussi créé une page Web pour les tester (en ligne sur <https://www.bortzmeyer.org/files/share-buttons.html>). En effet, beaucoup de moteurs de blog existants (par exemple WordPress avec, entre autre, Sociable <<http://wordpress.org/extend/plugins/sociable/>>) ont tout ce qu'il faut pour ajouter simplement de tels boutons. Mais, mon blog étant fait d'une manière spéciale <<https://www.bortzmeyer.org/blog-implementation.html>>, je dois développer un peu plus.

Pour Facebook, il existe une documentation officielle <<http://www.facebook.com/share/>>. Elle était fort simple, indiquant juste le petit bout de code HTML à placer (ce que j'ai fait dans ma page de test) mais a récemment été remplacée par une méthode bien plus complexe.

Twitter a aussi une méthode officielle <<http://twitter.com/goodies/tweetbutton>>. Mais on peut aussi mettre un simple lien fait à la main <<http://www.jhuskisson.com/code-tidbits/share-on-twitter-link>>.

Pour `identi.ca`, je ne trouve pas de documentation standard. On peut s'en tirer en appelant `index.php?action=...` comme documenté dans <http://www.nuxified.org/blog/add-identica-button> ou <http://apachelog.wordpress.com/2010/10/01/identi-ca-and-wordpress-com-sharing-service/>. Mais cela oblige à indiquer le titre et l'URL de la page, `identi.ca` ne le trouve pas seul. Bon, comme les pages HTML de mon blog sont générées automatiquement, cela ne devrait pas être trop dur à faire.

LinkedIn a aussi une documentation officielle <http://developer.linkedin.com/docs/DOC-1075> et, comme avec `identi.ca`, il faut générer un bouton qui inclut le titre et l'adresse.

Enfin, le dernier que j'ai cherché sérieusement était `del.icio.us`, qui indique comment faire <http://www.delicious.com/help/savebuttons>. L'utilisation de JavaScript dans le bouton officiel permet de récupérer facilement le titre et l'URL (ce dernier aurait pu être obtenu par le serveur dans le champ `Referer`, cf. RFC 7231¹, section 5.5.2, mais le navigateur ne l'envoie pas forcément).

Par contre, je n'ai pas trouvé de solution pour l'IRC :-). Si on veut prévenir les abonnés de son canal favori, il faut le faire à la main, en copier/coller.

On le voit, se tenir au courant de tous les réseaux sociaux existants et de leurs méthodes de partage devient vite un travail à temps plein. Il existe donc un marché pour des solutions qui servent d'intermédiaire, en proposant un bouton qui donne accès à tous les réseaux sociaux mais attention : cela se fait au détriment de la vie privée. Si vous utilisez, un de ces services d'intermédiation pour partager votre site sur Facebook, vos lecteurs qui cliqueront donneront non seulement des données à Facebook (ce à quoi ils pouvaient s'attendre) mais également au service d'intermédiation. (Voir les recommandations de la CNIL <http://www.cnil.fr/vos-obligations/sites-web-cookies-et-autres-traceurs/outils-et-codes-sources/les-boutons-sociaux/>.)

Sur la page Web de test, je n'ai montré qu'un seul de ces services, `AddThis` <http://www.addthis.com> mais il en existe beaucoup d'autres, basé sur le même principe et ayant les mêmes défauts (<http://www.addtoany.com/>, <http://www.sociofluid.com/>, <http://onlywire.com/thebutton>, etc).

Bref, bouton Partage ou pas bouton Partage, voici la question. La plupart des lecteurs actuels de mon blog semblant très hostiles, je pense que cela ne va pas se faire de si tôt.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc7231.txt>